

Blablarun Belfort

Règlement intérieur



Le présent règlement intérieur a pour objet de préciser les règles de fonctionnement de l'association BlablaRun, en complément des statuts. Il s'impose à l'ensemble des adhérents et membres de l'association.

Article 1 : Objet

L'association BlablaRun a pour but de promouvoir la pratique de la course à pied sous toutes ses formes (loisirs, compétitions, entraînements collectifs), dans un esprit de convivialité, de partage et de respect.

Article 2 : Adhésion

L'adhésion à l'association est ouverte à toute personne, sous réserve d'avoir rempli le formulaire d'inscription.

Article 3 : Cotisation

Le montant de la cotisation est déterminé chaque année par l'Assemblée Générale. La cotisation est valable pour la saison sportive en cours et ne peut donner lieu à remboursement, sauf décision exceptionnelle du Bureau.

Article 4 : Séances et entraînements

Les entraînements collectifs sont organisés par le Bureau ou par des membres référents. Chaque participant doit respecter les horaires, les consignes de sécurité et le niveau des groupes. Le port d'un équipement adapté est obligatoire.

Article 5 : Sécurité et responsabilité

Chaque adhérent s'engage à respecter le code de la route, les règles de sécurité et à adopter un comportement respectueux envers les autres coureurs et les usagers de la voie publique. L'association décline toute responsabilité en cas d'accident survenu en dehors des activités officielles.

Article 6 : Participation aux événements

Les membres sont encouragés à participer aux compétitions, sorties et événements organisés par l'association, dans un esprit de solidarité et de bonne humeur.

Article 7 : Comportement et respect

Tout comportement discriminatoire, violent ou contraire aux valeurs de l'association est proscrit. Un manquement grave pourra entraîner l'exclusion décidée par le Bureau.

Article 8 : Modification du règlement

Le présent règlement peut être modifié sur proposition du Bureau, après validation par l'Assemblée Générale.

Le présent règlement intérieur a été approuvé par le Bureau de l'association BlablaRun et entre en vigueur à compter de sa diffusion aux adhérents.